

## **Intervention de Stéphane Pierrard-Libramont 2007**

Madame la Ministre, Monsieur le Ministre, Madame la Présidente, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs en vos titres et qualités, chers amis.

C'est avec un réel plaisir qu'au nom de la FJA, je vous accueille sur ce stand dans le cadre de la traditionnelle foire agricole de Libramont.

Libramont, demeure le rendez-vous incontournable pour tous les agriculteurs wallons. Qui dit rendez-vous, dit rencontres, échanges et discussions en tout genre.

Pour la Fédération des Jeunes Agriculteurs, c'est toujours l'occasion de présenter quelques revendications, après tout ça reste le rôle de toute organisation professionnelle mais c'est également l'heure des bilans et des projets...

Tout d'abord, comme vous le savez tous, tant cela a fait du bruit dans les campagnes, le nouvel AIDA va imposer la réalisation d'un stage pour tout jeune souhaitant bénéficier des aides à la première installation.

Pour rappel, la FJA n'a jamais été opposée aux stages à la seule condition que ceux-ci apportent un réel bénéfice pour le jeune et soient bien encadrés. Comme elle l'est depuis longtemps en matière de formation agricole, notre Fédération s'impose comme un partenaire privilégié pour l'organisation et l'encadrement des stages. Un stage efficace et utile impose des maîtres de stages qualifiés et compétents. Nous sommes certains que notre Région regorge d'agriculteurs compétents et ayant la volonté de transmettre leur savoir-faire et leur passion aux jeunes.

Je profite de cette occasion pour faire un appel aux agriculteurs motivés et qui souhaitent garantir un avenir à leur métier : nous avons besoin de maîtres de stage. N'hésitez pas à prendre contact avec la FJA afin d'aider nos jeunes à bénéficier de votre expérience.

Autre sujet d'actualité, où la aussi l'expérience a toute son importance, le permis de conduire tracteur, baptisé permis G.

La FJA est satisfaite qu'un permis spécifique à la conduite des engins agricoles ait enfin vu le jour. Il est garant de plus de sécurité pour tous les usagers de la route.

Néanmoins, nous regrettons l'obligation de suivre une formation en préalable à l'examen à partir du 1<sup>er</sup> septembre prochain. Depuis le début des négociations, nous réclamons une procédure souple qui tienne compte notamment de l'expérience des candidats chauffeurs. Nous rappelons qu'il s'agit ici de véhicules lents et que la majorité des candidats ont acquis une sérieuse expérience de conduite au sein de l'exploitation familiale.

En clair, la FJA souhaite l'existence d'une filière libre pour l'acquisition du permis G. Nous rappelons que pour bien d'autres permis, il existe une filière libre. Même si à plusieurs reprises le Ministre Landuyt avait déclaré être favorable à cette filière libre, rien n'a été entrepris dans ce sens...et le mois de septembre est à notre porte.

De plus, nous ne pouvons que regretter le temps perdu pour la mise en place du passage de l'examen pratique dans les centres d'examen. Aujourd'hui ces centres sont pris d'assaut et beaucoup de jeunes n'auront pas la possibilité de passer l'examen dans les délais et se verront obligés de suivre une formation payante. Nous demandons donc un délai supplémentaire afin que les candidats qui se sont présentés en temps et en heures au centre d'examen puissent passer leur permis sans être pénalisés.

J'espère que le prochain Ministre qui aura la mobilité dans ses compétences entendra la voix de la raison et autorisera la filière libre.

Je signale, au passage, que, durant cette foire, la FJA organise une démonstration des épreuves pratiques du permis G à l'espace Génitec. J'invite donc, toutes les personnes concernées à assister à ces démonstrations.

Si le permis G permet d'harmoniser l'entente des citoyens sur la route, la FJA est également soucieuse d'harmoniser l'entente des citoyens dans nos campagnes et dans nos villages. Consciente que le fossé entre les agriculteurs et les autres habitants des zones rurales ne cesse de se creuser, la FJA a introduit une demande de subside au Ministre Lutgen afin de mettre sur pied un projet favorisant la communication entre tous les acteurs des zones rurales.

Ce projet vise à développer une meilleure connaissance des attentes, des besoins mais aussi des devoirs de tous les ruraux. L'espace rural est devenu multifonctionnel et nombreux sont ceux qui l'occupent. Nous sommes persuadés qu'une parfaite entente et une bonne communication permettront de mettre en valeur notre profession en améliorant l'image de marque de l'agriculture.

Monsieur le Ministre, je ne doute nullement que vous soyez également convaincu de l'utilité d'un tel projet et j'espère que celui-ci pourra se concrétiser.

L'image de marque et la communication, c'est également, le rôle de l'APAQ-W. La FJA se montre particulièrement déçue de la lenteur de réaction pour la promotion de nos produits.

Nous sommes demandeurs d'une meilleure collaboration entre les acteurs de la filière et l'APAQ-W. Cela a été entrepris pour le secteur porcin, cela doit se faire rapidement pour le secteur bovin.

Nos produits agricoles sont de très bonnes qualités et ceux-ci doivent faire l'objet d'une promotion à la hauteur de cette qualité.

Et aujourd'hui où en est cette promotion ? Il est évident qu'un choix s'impose pour la fin de cette année : soit les agriculteurs continuent à financer cet organisme, auquel cas une promotion visible et continue des productions agricoles doit être entreprise, avec un partage du pouvoir décisionnel au sein de l'organisme, soit c'est l'arrêt des cotisations.

Monsieur le Ministre, la FJA rejoint la FWA sur ce sujet et souhaite que vous examiniez la question en concertation avec le secteur.

Monsieur le Ministre, autre sujet au combien important dont il faut rediscuter avec vous et votre Cabinet : le nouvel arrêté AIDA.

Si après de longues et difficiles négociations, nous sommes arrivés à un arrêté qui peut être acceptable compte tenu des directives européennes, des contraintes budgétaires et de votre vision politique en matière d'investissements agricoles, nous ne pouvons que marquer notre mécontentement quant aux conditions d'accès aux aides.

Il est déjà très difficile pour tous les agriculteurs de prévoir leurs investissements futurs et d'ainsi établir un plan qui correspond au mieux à leur capacité de développement. Alors pourquoi encore leur compliquer la tâche avec des formulaires imbuables ? A l'heure des promesses de simplification administrative, nous sommes servis ! Il est donc urgent de plancher sur ces documents. Il en va de l'accessibilité aux aides pour bon nombre d'agriculteurs.

En terme de contenu de l'Arrêté, nous regrettons que le remplacement de matériel ne soit plus éligible tant à l'heure actuelle, avoir un matériel performant constitue un plus non-négligeable tant d'un point de vue de la rentabilité que d'un point de vue sécuritaire et environnemental.

Il est également regrettable que beaucoup d'investissements ne bénéficient que d'une aide de 10 %.

Pour terminer, au nom de la FJA et de tous les jeunes agriculteurs, je vous demande Monsieur le Ministre de tout faire pour que l'aide régionale qui constitue la troisième tranche de l'aide à la première installation soit autorisée par la Commission Européenne.

Cette troisième tranche est essentielle tant les investissements sont lourds pour un jeune repreneur, nous ne pouvons pas accepter la perte de cette aide.

Je vous remercie.

Stéphane Pierrard